



**WATER RESOURCES COORDINATION CENTRE
CENTRE DE COORDINATION DES RESSOURCES EN EAU
CENTRO DE COORDENAÇÃO DOS RECURSOS HÍDRICOS**

7ème REUNION DU CTE

**RAPPORT DE LA SEPTIEME SESSION DU
COMITE TECHNIQUE DES EXPERTS DU
CADRE PERMANENT DE COORDINATION ET
DE SUIVI DE LA GESTION INTEGREE DES
RESSOURCES EN EAU EN AFRIQUE DE
L'OUEST**

Lomé, 8 - 9 décembre 2011

La 7^{ème} Session du Comité Technique des Experts (CTE) du Cadre Permanent de Coordination et de Suivi (CPCS) de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) de l'Afrique de l'Ouest s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel Ibis Centre de Lomé, Togo, les 8 et 9 décembre 2011.

Ont pris part à cette réunion ;

- les Points Focaux Nationaux ;
- les Points Focaux des Organismes de bassin ;
- des représentants des structures partenaires ;
- le personnel du CCRE.

La liste des participants est jointe en annexe.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée comme suit :

- Monsieur Akakpo Wohou directeur de la planification et de la gestion des ressources en eau, représentant du point focal national du Togo, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour à tous les participants ;
- Monsieur Ousseini Salifou , Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO a prononcé un discours expliquant les objectifs et le contenu de la réunion. Il a remercié les autorités du Togo pour avoir accepté d'abriter les travaux de la 7^{ème} Session du CTE à Lomé. Il a également remercié les partenaires techniques et financiers pour leur soutien au processus régional GIRE en Afrique de l'Ouest avant d'inviter les membres du CTE à examiner avec engagement et détermination les dossiers soumis à leur appréciation.
- Monsieur Diabakté Kounadi, directeur de cabinet , représentant du Ministre de l'Eau de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise du Togo, , a prononcé un discours d'ouverture en insistant sur l'interdépendance hydrique entre pays de la région, sur l'enjeu grandissant du secteur de l'eau pour les populations, sur l'intérêt aujourd'hui établi de la gestion intégrée et sur les efforts menés par le Togo et le Bénin dans le bassin partagé du Mono. Il a enfin souhaité un plein succès aux travaux du CTE.

II. BUREAU DE SEANCE

Les travaux de la réunion ont été dirigés par un bureau de séance composé comme suit :

Président : Monsieur HABU Reuben du Nigéria;

Rapporteurs : Monsieur Akakpo Wohou du Togo
Monsieur Yusupha Bojang de La Gambie.

Une minute de silence a été observé en hommage à M. Momodou S. JALLOW, ancien point focal de La Gambie, décédé en Avril 2010. Le président a demandé à son collègue de transmettre les condoléances de l'assemblée à sa famille et au Ministre.

III. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant a été adopté :

- Etat de mise en œuvre des recommandations de la sixième session du CTE;
- Bilan des activités 2010 et 2011 du CPCS ;
 - Dialogue sur les grands ouvrages hydrauliques
 - o Lignes directrices pour le développement d'infrastructures durables
 - o Priorisation des projets d'ouvrages
 - Promotion de trois nouvelles organisations de bassin
 - o Bassin du Mono (Bénin-Togo)
 - o Bassin du Cavaly-Cestos-Sassandra (Cote d'Ivoire-Guinée-Liberia)
 - o Bassin de la Comoé-Bia-Tanoé (Burkina, Côte d'Ivoire-Ghana-Mali)
 - Plan d'action 2012-2015 de mise en œuvre de la Politique des Ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO)
 - Projet régional de gestion intégrée des végétaux aquatiques envahissants
 - Vision prospective sur l'eau et ses usages en Afrique de l'Ouest
 - Observatoire des ressources en eau
- Programme des activités et budget 2012 du CPCS;
- Initiatives des Partenaires
- Divers

IV. RESULTATS DES TRAVAUX

IV.1. Etat de mise en œuvre des résolutions de la 3^{ème} Session du CMS;

Le Directeur p.i du CCRE a fait le point sur l'état de mise en œuvre des résolutions de la 3^{ème} Session du CMS tenue à Bamako le 18 novembre 2008.

La situation est la suivante :

- **Résolutions 1 et 2** relatives à l'approbation des rapports et programme d'activités et du budget.

Ces documents n'ont pas été soumis au Conseil des Ministres de la CEDEAO car ce dernier n'a pas eu lieu

- **Résolution n° 3** relative à la promotion de trois nouvelles organisations de bassins

- a) Les termes de référence des études de faisabilité ont été élaborés et validés par les pays;
- b) Une consultation et une sélection de bureaux pour la réalisation de l'étude au niveau de chacun des bassins ont été menées
- c) Au niveau du bassin du Mono : (i) étude réalisée ; (ii) validation du rapport d'étude par un atelier (iii) organisation d'ateliers nationaux d'information au niveau des deux pays concernés Togo et Bénin; (iv) organisation de la première réunion du Comité Technique du Bassin du Mono (Comité de pilotage)
- d) Au niveau du bassin Comoé-Bia-Tano : (i) étude réalisée (ii) relecture en cours des rapports préliminaires en vue d'une prochaine transmission aux pays concernés
- e) Au niveau du Bassin du Cavaly-Cestos-Sassandra (Cote d'Ivoire-Guinée-Liberia). Aucune étude n'a été réalisée. La consultation est à reprendre en 2012.

- **Résolution n°4** relative à l'élaboration d'une vision partagée du bassin du fleuve Mano

Un Projet de Développement du fleuve Mano (Mano River Union) incluant la dimension vision partagée a été élaboré et soumis à l'approbation de la Facilité Africaine de l'Eau.

- **Résolution n° 5** relative à une plus grande implication de la CEDEAO dans la mise en œuvre du Programme Régional d'Aménagement Intégré du Massif du Fouta Djallon (PRAI-MFD)

La 5ème Conférence Ministérielle du PRAI-MFD a fortement recommandé la signature d'une convention cadre de coopération entre la CEDEAO et l'UA relative à ce programme et de plus la Session Extraordinaire du Parlement de la CEDEAO actuellement en cours à Abuja devrait permettre de conférer le statut de patrimoine commun au Massif du Fouta Djallon

- **Résolution n° 6** : L'accélération du processus de recrutement du personnel complémentaire du CCRE.

Le CCRE a pris l'initiative d'élaborer des TDR et a demandé aux Points Focaux Nationaux (PFNs) de proposer des CV de consultants correspondants aux profils des postes à pourvoir. Le CCRE a ainsi proposé à la Direction des Ressources Humaines des CV pour les postes de Chargé de Programmes Nationaux, de Géographe SIG et d'Informaticien.

IV.2. Bilan des activités 2010-2011 du CPCS

Le Directeur p.i. du CCRE explique en détail l'exécution du programme de travail 2010-2011, appuyé par 6 fiches décrivant des principaux projets pour validation.

A l'issue de la présentation les discussions ont porté sur les points suivants :

- La possibilité de faire signer « la convention 97 » par la CEDEAO au nom de tous les Etats.
- Concernant les plantes aquatiques envahissantes il conviendrait d'agir au niveau des bassins pour ne pas pénaliser les pays situés en aval.
- Concernant le dialogue sur les ouvrages, après de vives discussions, les deux rapports (Lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l'Ouest et liste des ouvrages prioritaires) ont été adoptés. Il faut noter que la sélection des ouvrages est un processus évolutif et les pays sont invités à continuer à fournir les données complémentaires.
- Demandes d'appui technique et financier au CCRE-CEDEAO pour la recherche de financement
- Concernant la vision prospective, la réunion encourage le CCRE à poursuivre l'exercice
- Le guide méthodologique GIRE sera un outil pour l'ensemble des pays. Il explicite les grands principes de la GIRE mais ne s'impose pas aux particularités des pays
- La politique régionale de l'eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) s'impose aux politiques nationales en vertu du principe de supranationalité ; mais dans la pratique, la PREAO entend être un guide qui doit inspirer les politiques nationales, lesquelles sont beaucoup plus précises.

IV.4. Programme d'activités 2012

Les activités 2012 ont été présentées par le Directeur p.i. du CCRE.

A l'issue de cette présentation les participants ont recommandé :

- De citer nommément les 7 pays bénéficiaires de la vulgarisation de la PREAO dans la version finale du programme d'activité 2012.
- De fournir à l'avenir un échéancier pour l'exécution des différentes activités
- De mettre l'accent dès les prochains programmes sur l'appui à la recherche de financement pour les processus GIRE, que ce soit pour les pays ou les bassins
- De maintenir les programmes « gestion des végétaux envahissants » et « vision prospective » en 2012 et de rechercher les financements pour leur mise en œuvre

IV.4. Initiatives des partenaires

L'UICN fait part de son expérience avec la société civile dans le cadre du dialogue sur les grands ouvrages hydrauliques dans la région et souhaite poursuivre la diffusion des recommandations du dialogue avec le CCRE.

Avec la Global Water Initiative (GWI) l'UICN a étudié le problème du partage des bénéfices lors de la construction de barrages et vient de publier un ouvrage.

L'UICN accompagne actuellement le processus concernant la construction des trois grands barrages dans le bassin du fleuve Niger.

Par ailleurs l'UICN a une expérience concernant la gouvernance de l'eau (PAGEV et Komadougou Yobé) et souhaite monter un programme régional avec la CEDEAO sur la gouvernance décentralisée de l'eau

Enfin l'UICN appuie l'idée de poursuivre la lutte contre les plantes envahissantes.

L'OMVS a présenté l'étude en cours sur la conception d'un réseau de suivi de la qualité des ressources en eaux (eaux de surface et souterraines) du bassin du fleuve Sénégal.

L'OMVG a présenté quelques uns de ses projets notamment le projet énergie, le projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau du fleuve Kayanga-Geba, le projet bassin fleuves Gambie et Koliba/Corubal.

La CBLT a fait part de l'évolution de l'étude du transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad. Les conclusions sur la faisabilité seront fournies bientôt.

L'ABN a expliqué que son Observatoire avait développé un jeu de 28 indicateurs intéressants dont 15 sont déjà renseignés et a fait cas de l'étude sur le partage des coûts et bénéfices liés aux grands ouvrages.

Il est signalé par le président de séance qu'une initiative GWP de dialogue sur la gestion des eaux souterraines est en cours de préparation. Le CCRE devrait en être partenaire.

L'ABV a expliqué que son projet Observatoire se prolongera jusqu'en 2013, que le projet Hycos Volta a redémarré (FFEM + FAE) et que la facilité UE financera à partir de 2012 le comité des experts ainsi qu'un forum des parties prenantes

IV.5. Points divers

Le directeur p.i. du CCRE rappelle que les changements de point focaux doivent être soutenus par une note officielle du Ministre.

Le directeur signale deux nouvelles initiatives :

- un projet Banque Mondiale sur la gestion des risques en matière de ressource en eau en liaison avec la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest, qui a été choisie comme région pilote pour le continent.

- un appui AFD au CCRE dans le cadre du renforcement des capacités avec une composante pilotée par l'Office International de l'Eau.

Le Cap Vert signale que son plan d'action GIRE est finalisé et en cours de mise en œuvre avec 6 barrages prévus dont 3 en construction. Il demande dans le cadre du SNIEAU un appui du CCRE.

V. RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux les principales recommandations suivantes à l'attention du Comité Ministériel de Suivi ont été retenues :

1. L'approbation du Rapport d'Activités du CCRE ;
2. L'approbation du Programme d'Activités et du Budget 2012 du CCRE
3. L'accélération du processus de recrutement du personnel complémentaire du CCRE.

VI. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Habu Reuben, qui a remercié les participants pour le travail accompli.

Pour leur part, les participants ont adressé des félicitations à l'équipe du CCRE et leurs remerciements au Gouvernement et au peuple du Togo pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour toutes les facilités qui leur ont été accordées durant leur séjour à Lomé.

Fait à Lomé, le 9 décembre 2011

Pour le Comité,
Le Président,

Mr. HABU Reuben